

COMMUNIQUE

Bordeaux, le 17/03/2020

CORONAVIRUS : Faisons face collectivement

Face à l'épidémie liée la transmission à un rythme inquiétant du COVID-19, France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine souhaite appeler les associations de son réseau et l'ensemble des citoyens au respect d'un comportement responsable et solidaire permettant d'affaiblir autant que possible le phénomène infectieux.

Les consignes sont claires ; Il est essentiel de diminuer nos interactions sociales de façon à endiguer la transmission du virus. Nous, acteurs associatifs, devons prendre notre part dans la diminution de ces contacts physiques. Nous demandons donc instamment à nos 130 associations membres de reporter et différer toute réunion présentielle à une date ultérieure. En cette période d'assemblée générale, l'exercice du report est difficile et peut mettre à mal nos organisations mais il est essentiel pour protéger les plus faibles, potentielles victimes futures du coronavirus en rompant cette chaîne de transmission. Conscient de notre responsabilité, notre organisation a reporté l'ensemble de ses formations ou groupes de travail et mis en place des mesures de dématérialisation systématiques.

France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine témoigne toute sa confiance et son soutien total aux agents de l'état et aux professionnels de santé en ville ou en établissements en responsabilités durant cette crise. Ces derniers, pleinement mobilisés depuis plusieurs semaines sont en première ligne et font partie des plus exposés. Nous souhaitons leur témoigner toute notre solidarité en cette période exceptionnelle qui nous met à l'épreuve, individuellement et collectivement. Nous nous tenons à la disposition de ceux-ci et **proposons notre participation sous toute forme qu'ils jugeront utile** dans le cadre de notre mission de défense des usagers du système de santé.

Nous appelons à la plus grande vigilance quant à la diffusion exponentielle de rumeurs et de fausses informations (Fake-News). Seules les informations issues des autorités sanitaires peuvent être dignes de confiance : Agences Régionales de Santé, Direction Générale de la Santé et Ministère des Solidarités et de la Santé sont les principales sources dignes de confiance et peuvent être partagées. Nous demandons donc à nos associations membres et l'ensemble des usagers ainsi que leurs représentants à ne diffuser que des informations fiables et vérifiées issues de ces entités au sein de leurs réseaux. C'est en relayant et appliquant massivement ces consignes et conseils que nous parviendrons ensemble à amortir l'onde de choc qui se présente devant nous et met en danger les plus fragiles que sont les personnes âgées, malades chroniques et en situation de handicap.

Soyons responsables, citoyens et solidaires ; Appliquons sans restrictions les gestes barrières, limitons les déplacements et interactions sociales et veillons sur les populations les plus à risque.

CONTACT PRESSE

Mauricette Jude Danigo, Chargée de communication France Assos Santé Nouvelle Aquitaine

Tél. : 05 55 09 59 98 • mjude-danigo@france-assos-sante.org



France Assos Santé, une entité nationale pour faire entendre la voix de tous les usagers du système de santé

France Assos Santé est le nom choisi par l'**Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé** (UNAASS) comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.

Avec son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé donne un cadre statutaire aux 72 associations nationales fondatrices de poursuivre la mobilisation collective menée depuis près de 20 ans, **reconnue et légitimée par la loi**.

En national comme en région, la défense et la participation des malades et des usagers du système de santé aux décisions qui les concernent sont les deux piliers de son action.

Pour garantir ces fonctions, les missions de France Assos Santé sont principalement **d'informer** le public sur des questions juridiques et sociales, de **former et soutenir** les associations agréées, de **donner et rendre des avis** auprès des pouvoirs publics et des organismes publics et privés du système de santé, d'assurer la **représentation des usagers** dans les différentes instances auxquelles ils sont invités à siéger et **d'engager des plaidoyers** à partir de l'expression citoyenne des usagers, de leurs attentes et de leurs besoins.

L'analyse de la politique nationale de santé détermine les fondements de son action, aussi bien en national qu'en région. Pour les années à venir, les chantiers prioritaires visent principalement à :

- Promouvoir les parcours de santé pour chacun
- Garantir à tous une offre de soins accessible, adaptée et reposant sur un financement solidaire
- Défendre et accompagner les personnes isolées et fragilisées dans leur parcours de santé et de soins
- Aider l'utilisateur à devenir acteur de sa santé
- Développer et valoriser le rôle des représentants des usagers, patients-pairs et des aidants
- Promouvoir le bien-être physique et psychique
- Co-construire avec les professionnels des indicateurs de résultats utiles en matière de qualité, sécurité et pertinence des soins.

L'organisation France Assos Santé en Nouvelle Aquitaine

En tant que délégation régionale de l'UNAASS, dites URAASS, France Assos Santé Nouvelle Aquitaine se compose de trois antennes pour piloter son action sur l'ensemble du territoire néo-aquitain : Bordeaux, Angoulême et Limoges. Aujourd'hui c'est près de **130 associations agréées** en santé qui la composent, **850 Représentants des Usagers** (RU) qui siègent en Commission des Usagers des établissements de santé de la Nouvelle Aquitaine et environ **2000 bénévoles** engagés sur l'ensemble du territoire.

